

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Direction du Climat et de l'Economie Verte

Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un coordinateur du projet « Adaptation au changement climatique et moyens de subsistance dans trois régions arides de Mauritanie – AMSTRA »

Don FEM/PNUE: GFL- S1-32LDL-000051/SB-017872

Contexte :

La Mauritanie, l'un des pays les plus arides du Sahel, connaît une sécheresse et une désertification constante, qui ont des répercussions concomitantes sur les écosystèmes et les moyens de subsistance.

Les populations rurales et périurbaines de l'Inchiri, de l'Adrar et du nord du Trarza sont fortement dépendantes des écosystèmes naturels et agro-pastoraux pour leur subsistance. Le paysage de ces zones arides et hyper-arides est composé de quelques reliques arbustives et de pâturages, souvent très dispersés, qui constituent les seules ressources pastorales, de faibles quantités de bois de chauffe, et un rudiment de pharmacopées.

L'avancée des dunes, la rareté de l'eau et le climat extrême sont déjà des défis majeurs pour les principaux systèmes de production et de l'économie locale. Les effets combinés des aléas climatiques de la croissance démographique rapide, de la sédentarisation accélérée des dernières parcelles de terres productives et de la dépendance croissante des populations vis-à-vis des biens et services écosystémiques, ont établi une surexploitation extensive des ressources naturelles et stimulé leur dégradation à grande échelle.

C'est dans ce contexte que s'inscrit ce projet du Fonds Mondial pour l'Environnement - FEM (FPMA) mis en œuvre par le PNUE qui vise à augmenter la capacité d'adaptation locale et régionale des populations des wilayas arides de Mauritanie (Adrar, Inchiri et Trarza) en renforçant les capacités institutionnelles locales et régionales et en améliorant l'accès à l'innovation, au savoir-faire technique, -comment et connaissance. Cela permettra l'introduction d'approches d'adaptation écosystémique aux effets du changement climatique (EbA) pour renforcer les fonctions écosystémiques des écosystèmes désertiques, oasiens et oueds, afin qu'ils puissent mieux contribuer à la résilience des populations locales aux impacts du changement climatique

Les postulants peuvent déposer leur manifestation d'intérêt durant les jours ouvrables au **MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE – Nouakchott à la : Direction du Climat et de l'Economie Verte – Secrétariat du Directeur, moyennant un reçu de dépôt, et ce au plus tard le **Vendredi 31 décembre 2021** à 12 H GMT.**

La manifestation doit être déposée sous pli fermé portant clairement la mention suivante :

AMI n° 01 /Projet AMSTRA / MEDD / Mauritanie / 2021 Appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un coordinateur au Projet « Adaptation au changement climatique et moyens de subsistance dans trois régions arides de Mauritanie – AMSTRA »

La manifestation d'intérêt doit impérativement inclure :

- (i) Une lettre de motivation de deux pages maximums ;
- (ii) Un Curriculum Vitae détaillé ;
- (iii) Une copie certifiée conformes des diplômes, certificats ou tout autre document original justifiant le niveau de formation et l'expérience.

Les Termes de Référence et profil du coordinateur du projet AMSTRA sont détaillés ci-après :

Termes de Référence du Coordinateur du Projet (CP)

Étendue des travaux

Le chef de projet dirigera l'équipe de projet et assurera la gestion opérationnelle globale pour la réussite de l'exécution et de la mise en œuvre du projet. Cela inclut la responsabilité quotidienne de gérer, coordonner et superviser la mise en œuvre du projet et la livraison des résultats conformément au document de projet et aux plans de travail convenus. En outre, le CP sera responsable de la gestion financière et des décaissements, sous la responsabilité du gouvernement et du PNUE.

Le CP est localisé et travaille administrativement sous la supervision et le directoire national du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable - Direction du Climat et de l'Economie Verte (DCEV) et rapportera au Comité de Pilotage du Projet (COPIL).

Les responsabilités particulières du CP sont énumérées ci-dessous :

- Superviser et gérer la mise en œuvre du projet, surveiller l'avancement des travaux et assurer la livraison en temps opportun des résultats.
- Dirige l'Unité de Coordination du Projet au sein de la DCEV.
- Rapport au COPIL et au PNUE TM concernant l'avancement du projet.
- Développer et faciliter la mise en œuvre d'un système complet de surveillance et de rapport.
- Assurer la préparation en temps voulu des Plans de Travail Annuels et des budgets détaillés pour approbation par le COPIL.
- Organiser les réunions du COPIL.
- Rédiger les TDR avec le Contrats pour les experts nationaux.
- Aider à l'identification, à la sélection et au recrutement du personnel et des experts du projet, selon les besoins.
- Superviser, coordonner et faciliter le travail de l'assistant administratif et financier, des agents de terrain, du spécialiste en S&E, ainsi que des consultants nationaux et internationaux recrutés par le projet.
- Contrôler les dépenses et assurer une gestion adéquate des ressources.
- Fournir une mise à jour trimestrielle des dépenses des trois mois précédents et des dépenses prévues pour les trois prochains mois au PNUE.
- Établir des liens et des réseaux avec les activités en cours d'autres agences gouvernementales et non gouvernementales.
- Fournir une contribution aux rapports de gestion et techniques et à d'autres documents tels que décrits dans le plan de S&E pour l'ensemble du projet. Les rapports doivent contenir des évaluations détaillées des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités, y compris les raisons des retards, le cas échéant, et des recommandations sur les améliorations nécessaires.
- Participer à des activités de formation, à la rédaction de rapports et à la facilitation d'activités d'experts pertinentes à son domaine d'expertise.
- Informez immédiatement la DCEV et le COPIL de tout problème ou risque qui pourrait compromettre la réussite du projet.
- Fournir des informations sur le terrain pour les rapports d'avancement du PNUE.
- Assurer la liaison et la coordination avec le PNUE TM (PNUE Task Manager) sur une base régulière.

Qualifications:

- Master en environnement ou Ingénieur en gestion des ressources naturelles ou dans un domaine étroitement lié.
- Un minimum de 10 ans d'expérience professionnelle pertinente, dont au moins 6 ans d'expérience en tant que chef de projet principal ou gestionnaire dans des secteurs pertinents.
- Solides connaissances démontrées en matière d'adaptation au changement climatique, de restauration écologique et d'exploitation durable des ressources naturelles.
- Une expérience dans le processus de développement de la participation du public associé à l'environnement et au développement durable est un atout.
- Une expérience de travail et de collaboration au sein des administrations gouvernementales est un atout, ainsi qu'une expérience dans les projets du FEM.
- Parler arabe et français courants, y compris les compétences rédactionnelles et de communication. La maîtrise de l'anglais est un atout.

Rapports

Le CP travaillera en étroite collaboration avec le COPIL, le CTP et le PNUE TM pour assurer la disponibilité des informations sur les progrès et les performances concernant la mise en œuvre du projet. Le CP fournira des rapports d'avancement sur une base trimestrielle au TM. Ces rapports comprendront : i) l'état des activités ; et ii) les défis rencontrés sur le terrain lors de l'exécution du projet

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Les dossiers reçus ne seront rétrocedés aux candidats.

LE DIRECTEUR
Nouakchott 17/12/2021